

**Zeitschrift:** Le Messenger Raiffeisen : organe officiel de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen  
**Herausgeber:** Union suisse des Caisses Raiffeisen  
**Band:** 4 (1919)  
**Heft:** 1

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Messager

RAIFFEISEN

## Moniteur Financier Rural

Organe officiel romand de l'Union Suisse des Caisses Raiffeisen

Paraissant le 20 de chaque mois. — Abonnement Fr. 1.50 par an

ÉDITEUR (abonnements et annonces): UNION SUISSE DES CAISSES RAIFFEISEN, Poststrasse 14, St-Gall (compte de chèques postaux IX. 970). Toutes les correspondances concernant la RÉDACTION, doivent être adressées à M. Aug. Mounoud, pasteur à Palézieux. — EXPÉDITION: Impimerie A. Bovard-Giddey, Maupas 7, Lausanne.



### LES COMITÉS DIRECTEURS

de l'Union Suisse des Caisses Raiffeisen et

### LA REDACTION DU « MESSAGER »

adressent aux lecteurs de notre organe, ainsi qu'à tous les membres de nos mutualités de crédit leurs souhaits les plus cordiaux de bonheur et de prospérité pour l'année 1919.

L'horizon reste lourd de nuages menaçants; la situation économique est loin d'être éclaircie. Conscients de nos devoirs vis-à-vis de notre peuple, nous ne faillirons pas à nos responsabilités.

La guerre entre les peuples sera-t-elle suivie de la lutte au couteau entre les diverses classes sociales? Il ne faut pas que cela soit. Nous plaçant loyalement sur le terrain des réalités pratiques, nous voulons poursuivre une politique d'entraide mutuelle et de solidarité où le concours de tous est réclamé.

Nous ne marchanderons pas le nôtre dans l'œuvre de reconstruction et de réparation qui s'impose à cette heure dans tous les pays du monde.



### Au moment de dresser le compte annuel

Il n'est sans doute pas un de nos caissiers qui ne sache par expérience quel casse-tête chinois est la recherche d'une erreur de comptabilité. Combien en est-il qui ont eu alors la tentation de planter là leurs livres et de laisser aux Comités le soin de se débrouiller tout seuls. Passé encore lorsqu'il s'agit de chiffres importants, mais perdre des journées entières pour une différence de quelques centimes parfois, vraiment le jeu n'en vaut pas la chandelle et l'on comprend et excuse la mauvaise humeur, l'irritation du malheureux comptable.

Nous voudrions donner ici quelques conseils puisés dans notre propre expérience, heureux serions-nous si ces quelques lignes pouvaient aider un de nos caissiers dans l'angoisse à vaincre telle difficulté dont il ne sait comment sortir.

Il faut d'abord rappeler qu'il est inutile de chercher à arranger les choses par quelque moyen de fortune. Avant de boucler son compte et de mettre le point final à son bilan, il faut, de toute nécessité, que les fautes commises soient découvertes, afin d'être corrigées normalement. Que de fois n'avons-nous pas entendu des caissiers nous proposer de mettre de leur poche le montant de la différence, lorsqu'elle est semblait-il à leur détriment, par une simple inscription au compte des profits et pertes, le grand dépotoir de toute comptabilité. Agir de la sorte c'est

se préparer de nouveaux déboires, ajouter une faute nouvelle à celle à laquelle on pense remédier, aggraver une situation déjà suffisamment angoissante.

A chacun des comptes de la Caisse correspond un extrait ; toutes les opérations qui sont intervenues dans le courant de l'année ont été inscrites au Journal dans le compte spécial auquel elles ressortissent, toutes par conséquent doivent se retrouver dans le résumé dressé à la fin de l'exercice. Or il arrive fréquemment que le total indiqué au Journal ne correspond pas au total donné par l'extrait.

Commençons alors par un pointage minutieux des soldes laissés par l'exercice précédent, dont le compte est là sous notre main. Tel petit compte a peut-être été bouclé au début de l'année et nous en avons perdu le souvenir. Pour ne pas perdre les trois-quarts d'une page du G.-L. un chapitre nouveau pour un autre sociétaire a été ouvert à la suite du compte soldé définitivement. En cherchant bien nous retrouvons le déserteur, et lui faisons reprendre sa place dans la colonne où son absence se faisait sentir de si désagréable façon. Et puis tirons de ce petit ennui la conclusion pratique : *ne jamais rien barrer qu'à bon escient au G.-L.*

Bien souvent aussi il est difficile de distinguer entre comptes-courants débiteurs et comptes débiteurs proprement dits. Il n'est pas rare que le même sociétaire ait plusieurs chapitres ouverts à son nom, et la confusion est facile entre eux. Il est donc absolument nécessaire d'indiquer à l'entête de chaque folio, lorsqu'on n'a qu'un seul Grand-Livre, en caractères distincts, la nature du compte qui y figure. Si l'on a croisé les inscriptions, seule une recherche patiente pourra faire découvrir l'erreur, et l'on prendra pour l'avenir les mesures propres à en éviter le retour. Souvenons-nous que tout ce qui entre dans un compte doit en sortir un jour, et par la même porte.

Mais c'est à la capitalisation des intérêts, en comptes-courants que se rencontrent le plus de chances d'erreur. Si l'on s'en tient au modèle du précis Traber, il est nécessaire de bien vérifier l'exactitude des inscriptions, et de faire la preuve à l'Extrait III pour chaque ligne. Les fautes sont presque toujours à chercher dans les comptes bouclés dans le cours de l'exercice. *Tous* les versements et tous les encaissements

faits ici sont à considérer comme des opérations en *capitales*, et jamais comme des intérêts. Les comptes avec les Banques peuvent être simplifiés. Les frais sont groupés et portés en une seule inscription aux profits et pertes, mais il est nécessaire de contrôler très exactement les relevés de compte semestriels avec les inscriptions du G.-L. de la Caisse.

Enfin il ne faut pas oublier qu'une faute se représente sur plusieurs comptes et qu'il est nécessaire de l'y pourchasser. Les corrections se feront au crayon et ne seront passées à l'encre qu'une fois l'exactitude du compte démontrée.

Et malgré tout, il peut se faire que tels de nos caissiers ne puissent parvenir à mettre le point final à leur travail. Il est superflu de rappeler que nous sommes toujours prêts à leur venir en aide. Ne travaillons pas machinalement et par routine. Raisonçons les difficultés qui se présentent. Il n'en est aucune dépassant les moyens dont nous disposons. Toute besogne faite intelligemment porte en elle-même sa récompense. C'est la grâce que nous souhaitons à tous.

### Une question de comptabilité

On nous écrit :

« Suivant les indications parues dans le « Messager » nous avons inscrit, pour les titres qui nous ont été attribués du IX<sup>e</sup> emprunt de mobilisation, dans la colonne des intérêts au Grand-Livre et dans celle du compte de profits et pertes du Journal, l'intérêt couru du 30 septembre au 10 octobre. Procédant à la confection des extraits, je me demande où cet intérêt peut trouver sa place sur l'extrait 2, puisque ce poste n'a de colonne que pour les intérêts payés ou capitalisés ? »

Il va de soi que cette valeur n'est pas à porter dans la colonne des intérêts courus ; à notre sens, elle ne doit pas figurer du tout à l'extrait II, mais faire simplement l'objet d'une ligne à l'extrait IV, intérêts payés, du compte profits et pertes.

Quant à la différence des cours pour les divers titres que les Caisses peuvent avoir en portefeuille, il nous paraît qu'elles n'ont pas à s'en soucier. Ces effets seront portés à l'extrait II à leur prix d'émission. Les caisses en dresseront

cependant un inventaire distinct. En capitalisant au 5 ou 5  $\frac{1}{4}$  %, il y aura peut-être un amortissement à inscrire dans la colonne spéciale du compte de profits et pertes et au passif du Bilan, afin d'éviter des surprises désagréables au cas où il serait nécessaire de réaliser. Nous rappelons que nos Caisses doivent, d'après leurs statuts, s'interdire toute opération de nature spéculative. Nous sommes persuadés que la plupart de celles qui ont répondu à l'appel de la Patrie en souscrivant aux divers emprunts de mobilisation pourront conserver leurs titres du portefeuille jusqu'au moment de leur remboursement.

### « Jours sans viande »

L'office fédéral de l'alimentation nous fait l'honneur de nous adresser, avec prière instante de l'insérer, un long communiqué sur cette question que le peu de place dont nous disposons ne nous permet pas de publier en entier. En voici cependant les passages essentiels que, pour notre part, nous recommandons chaleureusement à nos lecteurs.

Au début de l'année, nous devons envisager une diminution de l'offre en bétail de boucherie qui s'accroîtra d'autant plus avec l'approche du printemps, époque où le bétail retourne à l'alpage. Et, à ce moment-là, on ne peut compter sur aucune importation de viande ou de bétail; en effet, les peuples belligérants ont consommé la majeure partie de leurs troupeaux. Le seul moyen de parer à une crise éventuelle est d'accumuler les plus grandes réserves possibles de viande congelée. Mais il est aussi de toute nécessité que nous commencions, dès maintenant, à réduire, volontairement et sensiblement, notre consommation de viande, si nous ne voulons pas nous trouver en présence d'un désastre certain. Et nous n'avons pas d'intérêt à réduire notre troupeau dans une telle mesure que nos alpages n'aient plus à nourrir une quantité de bétail en rapport avec leur étendue. Cette question devrait être envisagée, au cas où une diminution dans la consommation de la viande ne serait pas réalisée.

Nous faisons donc appel au sentiment du devoir et à l'intérêt conscient de chacun pour qu'il réduise notablement sa propre consommation de viande dans la mesure nécessitée par les circonstances présentes. Au cas où la diminution indis-

pensable dans la consommation ne se produirait pas, nous serions alors obligés d'introduire des jours sans viande avec toutes leurs conséquences désagréables.

L'aide volontaire et spontanée de ses citoyens a permis à l'Amérique de faire des économies sérieuses de vivres sans recourir à des prescriptions; c'est à cette économie volontaire des Américains que nous sommes redevables de notre ravitaillement en blé en 1918.

Nous avons l'intime conviction, qu'après ces explications, le peuple suisse ne voudra pas se laisser dépasser par l'Amérique, généreuse et prête aux sacrifices, dans le sentiment du devoir conscient et discipliné, inné dans tout citoyen libre.

Office fédéral de l'alimentation :  
*de Goumoëns.*

### Le bolchévisme

Pourquoi ne dirions-nous pas un mot du bolchévisme qui préoccupe autant les esprits que ne l'avaient fait pendant cinquante-deux mois les péripéties de la guerre mondiale, et cela avec raison. L'Europe, en effet, ne semble délivrée du cauchemar des batailles sanglantes, que pour subir les terreurs menaçantes des bolchévistes.

M. le Conseiller national Platten, le Lénine suisse, nous a annoncé que le bolchévisme n'est pas seulement une méthode, mais une doctrine nouvelle. Pardon, M. Platten, votre doctrine n'est guère nouvelle dans son essence; elle est aussi ancienne que l'esprit du mal; c'est la doctrine de la haine des classes opposées à la charité fraternelle; c'est la doctrine de l'injustice violente, opposée à la justice réclamée par le Créateur pour le bien et la prospérité de ses créatures; c'est la théorie socialiste antisociale poussée à ses dernières conséquences pratiques, opposée à la saine doctrine sociale selon laquelle l'Etat est fait pour le bien de tous les citoyens, et non pour satisfaire les ambitions et la cupidité d'une coterie au détriment des autres.

Mais si la doctrine bolchéviste est aussi ancienne que l'esprit du mal, elle est nouvelle par les circonstances qui ont favorisé son explosion brutale et révolutionnaire. L'anarchie des idées favorisée par la liberté absolue de la presse, l'absence de tout sentiment religieux dans la multitude des prolétaires, et les injustices nom-

breuses dont ceux-ci ont souffert de par l'égoïsme et l'ambition des gros capitalistes, les fautes criantes de certains gouvernements qui ont gaspillé les deniers publics, la centralisation à outrance, etc., ont créé le terrain propice à l'éclosion du bolchévisme.

Semblable à l'épidémie de grippe qui sévit partout depuis bientôt une année, la peste venue de Moscou et de Petrograde ne sera combattue et arrêtée, que si les médecins des peuples ne lui opposent des remèdes efficaces et des mesures énergiques de prévoyance.

Ces remèdes seraient en premier lieu le retour en masse aux idées et aux sentiments chrétiens de justice pour tous, de charité et d'entraide fraternelle, la répression énergique des semeurs de haine et de rébellion.

J'ai la conviction que les œuvres de mutualité que sont les caisses rurales contribueront largement au salut public, en rapprochant par l'entraide les diverses classes sociales, en secourant les classes moins fortunées, et en empêchant pour leur part la concentration des capitaux entre les mains d'un petit nombre. Aussi les membres de nos caisses agiront-ils sagement en s'opposant de toute leur énergie et de toute leur influence à toute nouvelle centralisation qui n'est pas réclamée impérieusement par le bien général de la Confédération; par exemple à la centralisation de l'épargne suisse par la création des caisses postales d'épargne. L'Etat helvétique, comme tant d'autres Etats, par sa manie de tout centraliser, a préparé on ne peut mieux le terrain au socialisme, dont l'un des buts est précisément la socialisation de tous les moyens de production, en prévision du jour ardemment attendu, où l'Etat sera accaparé par les seuls socialistes, comme présentement c'est le cas à Petrograde et à Berlin. Les faits nous indiquent sinistrement l'usage dont les socialistes savent faire de la fortune publique.

Guerre donc au collectivisme, dont le bolchévisme n'est que la forme intégrale. A. G.

### Les dettes de guerre

(Suite et fin.)

Aussi longtemps que la bataille faisait rage, que l'on avait la ressource d'électriser les foules, tantôt d'un côté tantôt de l'autre, par des bulletins de victoire, on pouvait faire oublier la mi-

sère financière. L'ivresse guerrière dissipée, à la veille de la conclusion de la paix, les peuples se trouvent face à face avec la réalité et, bon gré mal gré, il faut compter avec elle.

Et ce n'est pas le seul côté sombre de la guerre. Les Etats belligérants ont usé si largement du droit régalien d'émettre des billets qu'on se serait cru revenu au temps classique de Law, le financier Ecossais qui mit la France, au XVIII<sup>e</sup> siècle, à deux doigts de la faillite. Comparativement à leurs réserves en or et en argent, la circulation en billets est la suivante :

Allemagne, avant la guerre. — Billets émis : 2,507 millions. Couverture en or : 1,631 millions, soit 62,8 % ; en 1918, billets 21,509 millions, or 2,466 millions, soit 11,5 %.

Angleterre, avant la guerre. — Or : 40,08 ; billets : 29,78, soit 134,6 %. — Aujourd'hui. Or : 98,43 ; Billets, £ 328,95 millions, soit 29,9 %.

En France, le rapport était de 4,597 millions or contre 6,051 millions de papiers : ou de 77,6 %.

A ce jour, les réserves en métaux précieux sont de 5,757 millions. Il a été émis pour 29,788 millions de billets, soit 19,3 %. Cette proportion n'est plus que 1,6 % en Autriche, alors qu'elle était de 69,2 % en 1914.

Si nous comparons ces données avec celles que nous donnent les bulletins de la Banque nationale suisse, la situation de notre pays paraît des plus favorables. La circulation en billets accuse 766 millions pour une encaisse métallique de 435 millions, soit le 56,8 %. Les chiffres qu'indique la Hollande sont encore plus brillants : circulation de billets, 890 millions, réserve or : 730 millions.

Les Etats belligérants se trouvent en conséquence dans une situation financière anormale ; les billets ne circulent que grâce à l'autorité de l'Etat. Leur valeur réelle va du 1 au 29 % de leur valeur nominale.

Il serait hasardeux de tirer des conclusions des faits que nous venons de tracer et d'émettre des pronostics. Les transformations économiques et sociales les plus importantes qui seront la conséquence de la guerre européenne ne déploieront leurs effets que peu à peu. Il importe cependant de favoriser toutes les branches de la production nationale et de consolider le petit crédit. C'est là une des tâches les plus pressantes de la période actuelle.